



Meilleurs bacheliers : le "fast pass" de Parcoursup



Et si les jeux de Parcoursup n'étaient pas faits ? Le dispositif "meilleurs bacheliers" pourrait en effet rebattre les cartes des admissions. À condition de cartonner au bac ! Ce dispositif en place depuis 2014 donne **un accès prioritaire dans les formations de l'enseignement supérieur public aux élèves ayant obtenu de très bons résultats à l'examen**. En 2018, il prend une nouvelle dimension avec la procédure Parcoursup, selon un projet de décret que l'Etudiant a consulté.

Lire aussi : Un accès aux filières en tension de l'université pour les bacheliers méritants

Qui est concerné ?

Premier changement : "Alors qu'auparavant la mesure s'adressait à tous les meilleurs bacheliers d'un établissement, **cette année, il faudra avoir une mention [très bien, bien ou assez bien]**", décrypte Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, un syndicat d'enseignants. Il faudra ensuite faire partie des 10 % d'élèves de votre lycée qui auront les meilleurs résultats au bac dans chaque série ou spécialité.

En 2017, sur les 10.000 bacheliers potentiellement concernés par ce dispositif, 900 en ont profité pour obtenir une place dans l'enseignement supérieur. **Cette année, cela pourrait potentiellement concerner 60.000 lycéens**. "Le dispositif touche désormais **toutes les formations et non plus seulement les filières sélectives** comme les CPGE [classes préparatoires aux grandes écoles] et les BTS [brevets de technicien supérieur] où les candidats n'avaient pas été retenus", précise Valérie Sipahimalani.

Lire aussi : Parcoursup : candidats en banlieue, avez-vous une chance d'étudier à Paris ?

Comment ça marche ?

La liste de ces meilleurs bacheliers sera arrêtée par le recteur de chaque académie après les résultats du premier groupe d'épreuves du bac. Et ces données seront ensuite renseignées sur Parcoursup.

Concrètement, **les meilleurs bacheliers pourront avoir un accès prioritaire sur une des formations sur laquelle ils ont candidaté, s'ils sont encore sur liste d'attente**. Mais ils ne passeront pas devant les autres. En effet, "des places ont été réservées en plus pour chaque formation en accord avec les rectorats. Ces lycéens ne prendront donc pas la place de quelqu'un d'autre", assure Dominique Averty, vice-président formation et vie universitaire de l'université de

Nantes.

Les candidats concernés recevront une proposition d'admission si le nombre de places réservées n'est pas dépassé. Et lorsque, sur la même liste d'attente, plusieurs candidats sont dans ce cas, les propositions d'admission tomberont selon le rang de classement.

Un dispositif vraiment efficace ?

"Un ticket coupe-file" vu d'un œil assez négatif par des syndicats enseignants, comme le Snes-FSU et le SE-Unsa, dans la mesure où il intervient en cours de procédure. Et que l'information n'est pas parvenue jusqu'aux oreilles de nombreux candidats. Or, cela suppose que les lycéens aient candidaté et qu'ils n'aient pas renoncé à leur inscription sur la liste d'attente. **"Si vous avez renoncé à un vœu même si vous êtes meilleur bachelier on ne vous réintègrera pas** . Cela ne risque-t-il pas de bénéficier à ceux qui auront eu la meilleure information ?", interroge ainsi le syndicat des enseignants de l'Unsa.

Pour les autres, si vous êtes encore sur liste d'attente et que vous êtes au point niveau révisions au bac, gardez le cap ! Ce dispositif pourra peut-être vous donner le coup de pouce qui vous manquait pour intégrer la filière de votre choix.